



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Déroulement de l'AG 2024 ALC

Assemblée générale de l'Association Lausannoise de Curling (ALC) **26.06.2024 à 18h30 au**

Centre d'Excellence World Archery (Fédération mondiale de Tir à l'Arc)

Bertrand Dousse remercie Béatrice Meier pour la conduite de l'assemblée générale du C.C. Lausanne Olympique et à son tour, il souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette assemblée générale ordinaire de l'Association Lausannoise de Curling, surtout après la saison blanche que nous avons vécue et les temps difficiles que nous subissons.

Notre assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais. Elle peut donc délibérer valablement.

Le président rappelle que seuls les juniors majeurs, les actifs, les membres en congé ainsi que les membres d'honneur du Club ont le droit de vote. (art. 3.2. des statuts).

Personne ne demande de modification de l'ordre du jour, l'assemblée peut donc débiter.

1. Constitution du bureau

Le président propose de reprendre les mêmes scrutateurs que pour l'AG du CCLO.

- André Jaquet
- Murielle Dousse

Merci à eux pour leur engagement.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 août 2023

Le procès-verbal a été remis aux membres, via une Newsletter électronique en janvier dernier. Nous renonçons donc à le lire.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité moins une abstention.

Marco Polo est remercié pour sa rédaction.

3. Rapport du président

Pour cette assemblée générale et comme l'année dernière, vous avez reçu les différents rapports le 20 juin 2024 par Newsletter. En ce qui concerne le rapport, comme d'habitude, il s'agit d'un résumé des activités, essentiellement liées à la nouvelle halle, avec les remerciements d'usage pour tous ceux qui ont apporté leur contribution.

Le rapport du président n'appelle aucune remarque.



Club
Curling Club Lausanne Olympique
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch

Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch





4. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2023-2024

Pour le rapport du trésorier, que vous avez reçu avec les comptes par Newsletter le 20 juin 2024, la parole est donnée à Paul Oberholzer.

Paul évoque la situation critique puisque la trésorerie est à zéro ! Il reste Fr. 10'000.- en caisse mais nous avons des échéances à la BCV à la fin du mois pour un montant de Fr. 8'000.-. Il y a encore des factures impayées pour lesquelles nous pourrions recevoir des sommations. La situation financière à fin 2022 de l'ALC a été communiquée à la Ville de Lausanne qui n'a pas bougé malgré nos rappels de décembre 2023 et janvier 2024.

Le compte P&P laisse apparaître des dépenses de Fr. 56'429,28 et des recettes (subvention VdL) de Fr. 22'358,60, doit un déficit de Fr. 34'070,68.

Dans ces comptes, vous trouvez la facture des mandataires, Ailes Architectes, facture reçue après le bouclage des comptes. Elle devrait figurer au passif ce qui augmente le surendettement de Fr. 329'000.-. Bertrand précise que la Ville et Realstone vont indemniser le bureau d'architectes, la Ville s'y est engagée. Les frais d'étude pour la nouvelle halle se monte à Fr. 323'000.- au 31.03.2024 (montant déjà payé).

Après lecture de leur rapport, les vérificateurs des comptes, Alain Sémoroz et Alain Amstutz, invitent l'assemblée à accepter les comptes 2023-2024 tels que présentés. Ces derniers sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au trésorier.

Bertrand remercie Paul pour son travail ainsi que les vérificateurs des comptes. Le rapport sera joint aux présentes notes.

5. Décharge au comité et acceptation des comptes

Conformément au rapport des vérificateurs des comptes, les comptes sont acceptés et décharge est donnée aux membres du comité à l'unanimité moins 4 abstentions

Bertrand remercie le trésorier et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

6. Nouvelle halle

Le président rappelle les différentes étapes jusqu'à la situation actuelle.

Installations provisoires : (interpellation d'urgence au Conseil communal de Lausanne – octobre 2023 / rencontre avec le Syndic, M. Eberhard, Mmes Moeschler et Pache – novembre 2023 / séance avec M. Mohr, architecte du Service des sports et M. Eberhard – février et mars 2024 / séance avec MM. Mohr et Huttin – février 2024 / séance avec M. Mohr – juin 2024).

Les frais d'installation du provisoire ainsi qu'une avance de liquidités pour nous permettre de tourner avoisinent le million. La VdL n'est pas prête à faire cet investissement ! Il n'y aura donc probablement pas de glace pour la saison 2024-25. Au vu de la situation, Bertrand a repris contact avec Me Bérard qui va contacter le Syndic et lui rappeler sa promesse -> plus de saison blanche !

En ce qui concerne des installations définitives, une séance s'est tenue en mars 2024 avec des représentants de la Ville et de Realstone. Une visite de la halle de Genève a été organisée afin que les architectes de Realstone se rendent compte de ce qu'est



une halle de curling. Nous attendons les résultats des équations économiques faites par Realstone.

Bruno Lachat rappelle à l'assemblée que nous avons une version minimale mais le Syndic ne veut pas de notre projet.

Une discussion s'engage sur la suite à donner. Constat est fait que nous n'avons jamais de notes de séances suite aux réunions avec le Syndic, Antonella Balerna Kurz suggère que nous prenions des notes lors de ces séances.

A ce jour, la SNO n'est pas venderesse de sa part. De notre côté, nous n'aurons bientôt plus le choix puisque nous n'avons plus de ressources financières

A la question que les membres n'ont jamais donné mandat formellement à l'architecte, réponse est donnée que nous avons approuvé les comptes dans lesquels figuraient des dépenses pour ce mandat. En principe, le montant de la CISIN est toujours activé pour projet, ce qui n'est pas le cas de l'engagement financier du canton. Toutefois, la FFSV peut réactiver le dossier rapidement.

Si de nouvelles installations devaient voir le jour, ce serait, selon nous, dans une dizaine d'années.

Bruno Lachat propose de créer une « task force » pour revoir la situation. La création de cette cellule de crise est passée au vote et acceptée à l'unanimité. Elle sera composée de Antonella Balerna Kurz, Bertrand Dousse, Pierre Farron, Sébastien Gremion, Jurg Hornisberger, Paul Oberholzer.

Notre contrat vis-à-vis d'Ailes Architectes est suspendu pour « non activité ».

L'assemblée donne mandat à la cellule de crise de trouver une solution pour aller de l'avant. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra avec les résultats de ses travaux.

A ce stade, il serait contre-productif d'alerter la presse mais en fonction du développement de la situation, nous le ferons.

La présentation du sujet est jointe au PV.

7. Cotisation saison 2024-2025

Etant donné que nous ne pourrions pas pratiquer notre sport dans nos installations pour la saison 2024-2025, l'ALC ne peut pas établir de cotisation, il n'y aura donc que les cotisations du CCLO

8. Présentation du budget 2024-2025

Là aussi, étant donné qu'il n'y a pas de cotisation, nous ne pouvons pas élaborer un budget, même s'il y a toujours des frais liés au « ménage courant » de l'ALC. C'est la raison pour laquelle nous allons intervenir à nouveau auprès de la Ville afin d'obtenir de l'aide urgente.



9. Rapports des différentes commissions

Pour les MDA :

Vous avez reçu le rapport de Philippe Prod'hom, que je remercie, qui n'appelle aucune remarque

10. Élections du Comité et des vérificateurs

Lors de l'entretien téléphonique que Bertrand a eu avec Mme Pasche, la question lui a été posée : « qu'en est-il de la relève ? ». Bertrand a d'abord pensé qu'elle a dû remarquer qu'il commençait à en avoir un peu marre. Cela fait 21 ans que qu'il est au comité. Elle lui a dit « vous êtes méritant », mais Bertrand pense qu'elle voulait dire, il faut vous reposer. Mais peut-être qu'il l'agace un peu.

Il lui a dit qu'il ne demandait qu'à remettre son mandat mais qu'il n'était pas évident de trouver quelqu'un qui voudrait s'investir dans un « merdier pareil ». Ce qu'elle a compris. Alors OUI, Bertrand pense qu'il faut du sang neuf.

D'autre part, si la halle venait à être rachetée (ce qui ne saurait tarder) et qu'on devienne locataire (de la Ville ou de Real Stone), il est probable que l'ALC n'ait plus de raison d'être. Certes nous n'en sommes pas encore là.

Jurg Hornisberger accepte de rejoindre le comité de l'ALC.

Le comité se présente comme suit :

- Vice-présidence : Uli Sommer à Belmont-sur-Lausanne
- Trésorier : Paul Oberholzer à Bussigny
- Membre : Sébastien Gremion au Mont-sur-Lausanne
- Membre : Jurg Hornisberger* à Lausanne
- Président : Bertrand Dousse à Belmont-sur-Lausanne

Vérificateurs des comptes :

Le comité remercie Nathalie Dielen qui termine son mandat en tant que vérificatrice des comptes du CCLO. Personne ne se propose pour le poste de 2^{ème} suppléant.

Nous reprenons les personnes nommées lors de l'AG du CCLO, à savoir :

- Alain Sémoroz, 1^{er} vérificateur
- Alain Amstutz, 2^{ème} vérificateur
- Murielle Dousse, 1^{ère} suppléante*

*Jurg Hornisberger ayant été élu au comité de l'ALC, son poste de 1^{er} vérificateur des comptes est repris par Murielle Dousse

Note après séance : Brigitte Allemann se propose (après l'assemblée) pour le poste de 2^{ème} vérificatrice suppléante. Elle sera élue lors de la prochaine assemblée générale.



11. Propositions individuelles

Nous n'avons reçu aucune proposition individuelle dans le délai indiqué sur la convocation.

12. Divers et communications

Bertrand Dousse remercie chacun de s'être déplacé pour cette importante assemblée générale et d'avoir manifesté son intérêt pour notre sport.

Fin de l'assemblée générale à 20h45

Pour la prise de notes

Béatrice Meier

Lutry, le 25 août 2024



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2023-2024



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



Chers amies curleuses,
Chers amis curleurs,

Tout le monde connaît la flotte « Belle époque » de la CGN (Compagnie générale de navigation) sur le lac Léman et ses bateaux prestigieux.

Durant cette saison blanche, j'ai eu l'occasion d'apprendre à connaître une autre flotte : les bateaux de la « Triste époque » et son bateau principal, baptisé « Municipalité de Lausanne », qui nous promet des croisières donnant parfaitement l'impression d'être « mené en bateau ». A bord, le mal (de mer) principal est l'écœurement qui peut mener à la dépression.

Ce préambule sarcastique pour vous dire que j'ai vécu, avec certains de mes collègues des comités ALC-CCLO, une année très compliquée, jalonnée de séances, correspondances, discussions, réflexions nous apportant un peu d'espoir, souvent, mais n'amenant finalement à ...rien du tout.

Après notre dernière AG, tout s'est précipité : interpellation d'urgence au Conseil communal (on n'a jamais parlé autant de curling que ce soir-là), suivie d'une séance avec le Syndic, au cours de laquelle il nous a informés que notre projet « ne se ferait pas ». Mais il a aussi ajouté qu'il était exclu que le club subisse une seconde saison blanche, afin d'éviter la mort du curling et s'est montré favorable à financer une installation provisoire. D'autres séances ont suivi, telles que l'expertise du bâtiment, les demandes de soutien financier, ainsi que des contacts avec le « repreneur potentiel du DDP », Realstone. Nous avons accompagné cette société pour une visite de la halle de Genève, afin qu'elle se rende compte ce qu'est une vraie grande halle de curling et avons fait part de nos besoins, en cas de constructions d'une nouvelle halle ailleurs (on parle de Bussigny). Nous avons également accompagné la Ville dans l'étude d'une solution provisoire à Ouchy pour la saison prochaine.

Nous avons vraiment « mouillé notre maillot » et fait tout ce qu'il était possible de faire afin de débloquer la situation. J'ai personnellement participé à toutes les séances où la devise était « IL FAUT SAUVER LE CURLING ». Je ne prétends pas avoir fait tout juste, mais personne ne pourra me/nous reprocher de n'avoir rien tenté.

Mais il y a une chose que nous avons sous-estimé (un peu par naïveté peut-être) : la « réalité politique ». La procrastination, les mensonges, le mépris, le déni, la méconnaissance de la réalité du club et de nos situations financière et sportive sont les caractéristiques principales de nos édites qui nous ont menés en bateau sous la conduite de leur capitaine Junod.

Au bout du compte RIEN. A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais toujours pas si nous aurons une installation provisoire la saison prochaine. Il y a quelques semaines, l'optimisme était de rigueur et beaucoup de travail a été fait par un ingénieur du froid et l'architecte du service des sports.





Alors comprenez ma frustration, de n'avoir obtenu aucun résultat. Et la question qui l'accompagne, dois-je vraiment continuer ? Suis-je toujours utile ? Ou faut-il du sang neuf pour faire bouger les choses ? Cela mérite réflexion de la part de tous.

Pour conclure, je voudrais remercier tous mes collègues des comités ALC-CCLO-Comité de pilotage, mandataires, qui m'ont accompagné dans cette galère, avec une mention particulière à Béatrice, Reto et Sébastien pour leur soutien. Un grand merci aussi à tous ceux qui m'ont témoigné leur reconnaissance et leur affection au gré des rencontres tout au long de l'année.

Bertrand Dousse
Président ALC

Belmont-sur-Lausanne, 18.06.2024



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU TRÉSORIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2023-2024



Association lausannoise de curling
Chemin des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
trésorier.alc@lausanne-olympique.ch



Comptes ALC saison 2023/2024

Vous trouverez-ci-attaché, les documents suivants :

- Bilans au 31.3 2024 (comptes publiés),
- Profits et pertes 2023//2024 (présentation sommaire),
- Notes sur le Profits et pertes 2023/2024 (page de détails).

Les documents concernant le « profits et pertes » mettent en évidence les informations suivantes :

- Budgets 2023/2024 (en KCHF), mais pas chiffrés,
- Comptes 2023/2024 (en CHF),
- Comptes 2022/2023 (en CHF).

Ces documents appellent les commentaires suivants :

- 1. Bilans / actifs circulants / CHF 13'352.49 :**
 - Trésorerie disponible.
- 2. Bilans / actifs immobilisés / CHF 1'072'761 :**
 - Titres (dont diverses participations déjà amorties),
 - Pierres,
 - Matériel,
 - Installations (totalement amorties),
 - L'immeuble dont les amortissements constants de CHF 29'500 ont été arrêtés dès la saison 2019/2020,
 - Les frais payés pour la nouvelle halle de CHF 323'000 (augmentation de CHF 23'000).
- 3. Bilans / dette à court terme / CHF 114'590.51**
 - Factures à payer,
 - Transitoires,
 - Solde sur un prêt de CHF 10'000 fait par un membre du comité, pour faire face à un manque de trésorerie lié au Covid-19 et des nouveaux prêts de membres de CHF 71'000 pour, notamment, financer les frais liés à la nouvelle halle.
- 4. Bilans / dettes à long terme / CHF 795'000**
 - Solde du prêt à terme de la BCV CHF 795'000
 - Mandataires à payer projet NH23, pas portés au passif du bilan, mais à considérer comme engagements hors bilan.
- 5. Bilans / Provision / CHF 124'000**
 - Augmentation d'une provision de CHF 4'000 constituée depuis 31 exercices. Cette provision n'est plus acceptée fiscalement et devrait donc être intégrée à la fortune ou dissoute, donc plus de constitution pour cet exercice.
- 6. Fonds propres / parts sociales, fonds de soutien et divers CHF 1'202'883.18**
 - CHF 469'000 parts sociales, non remboursable,
 - CHF 303'425 fonds de soutien et finance d'entrée,
 - CHF 7'278.35 fonds divers (dont CHF 1'600 à rembourser à la section des juniors),
 - CHF 49'641.50 abandon d'une dette de la ville de Lausanne,



- CHF 335'500 fonds d'aide de la ville de Lausanne (subvention énergétique dont un encaissement de CHF 21'700 pour l'exercice 2021/2022 (subvention touchée dès l'exercice 2007/2008).
 - CHF 38'038.33 fonds touchés liés à la campagne « Nouvelle halle de curling ».
- 7. Fonds propres / CHF 52'522.98 (chiffre 6 diminué du découvert reporté et augmenté du résultat).**
- 8. Profits et pertes / recettes / CHF 0.00**
- 9. Profits et pertes / dépenses / CHF 56'429.28**
- Les dépenses sont liées au maintien des charges courantes qui pratiquement incompressibles.
- 10. Autres éléments du profits et pertes / résultats d'exploitation / excédents de dépenses et déficits**
- Résultat d'exploitation négatif de **CHF 56'429.28**
 - Une charge extraordinaire de CHF 641.40, liée à l'amortissement du stock.
 - Un produit extraordinaire de **CHF 23'000** soutien reçu de la Ville de Lausanne,
 - Le résultat (déficit) de l'exercice 2023/2024 s'élève à **CHF 34'070.68**.

En conclusion :

Le résultat tient compte de la saison « blanche », donc sans recette, à l'exception du subside de CHF 23'000 de la Ville de Lausanne, que nous avons imputé aux profits et pertes pour couvrir la perte d'exploitation de CHF 56'429.28.

Un engagement hors bilan doit figurer en pied de bilan, lié aux factures des mandataires à recevoir, dont les montants doivent encore être arrêtés en fonction de l'arrêt ou de la continuation du projet NH23.

Association Lausannoise de Curling

Paul Oberholzer
Trésorier

Le 08.06.2024

Notes sur le Profits et pertes

	Budget	Budget	Comptes	Ecart comptes ex. précédent	Comptes
	2024/2025	2022/2023	2023/2024	Normal	2022/2023
	KCHF	KCHF	CHF	KCHF	CHF
Cotisation et casiers	0,0	0,0	0,00		56 513,00
Détails nombre de membres	0	0	0		260
Membres joueurs/joueuses:					
Membres actifs	0	0	0		147
(dont comité et invités)	0	0	0		14
Membres aînés	0	0	0		22
Membres Juniors	0	0	0		37
Membres en congé	0	0	0		54
Location pistes, halles initiations	0,0	0,0	0,00		34 110,00
Droits de glace - tournois - CRP	0,0	0,0	0,00		16 235,00
Initiations	0,0	0,0	0,00		17 875,00
Autres produits	0,0	0,0	0,00		3 839,90
Dons cantine	0,0	0,0	0,00		3 839,90
Manifestations ALC - net	0,0	0,0	0,00		0,00
Swiss League	0,0	0,0	0,00		0,00
Juniors Swiss League	0,0	0,0	0,00		0,00
Tournois divers	0,0	0,0	0,00		0,00
Fauteuils roulants					
Frais de locaux et d'installations	0,0	0,0	17 316,67		96 955,05
Salaires et charges sociales	0,0	0,0	253,30		19 987,70
Amélioration installations et locaux	0,0	0,0	0,00		0,00
Entretien installations-matériel et bât.	0,0	0,0	2 654,22		14 556,80
Électricité	0,0	0,0	5 695,10		47 658,15
Chauffage	0,0	0,0	3 642,20		3 000,00
Eau	0,0	0,0	5 071,85		11 752,40
Frais de bureau et divers	0,0	0,0	12 732,51		21 092,29
Fournitures	0,0	0,0	1 430,20		1 980,55
Frais de ports / CCP	0,0	0,0	410,32		618,54
Téléphone / Internet	0,0	0,0	1 942,80		1 972,80
Assurances	0,0	0,0	4 697,34		6 758,55
Location photocopieuse	0,0	0,0	0,00		3 000,00
Autres dépenses	0,0	0,0	2 406,40		6 155,85
Prix et cadeaux	0,0	0,0	900,00		0,00
Frais nouvelle halle	0,0	0,0	945,45		606,00
Frais portes ouvertes	0,0	0,0	0,00		0,00
Amortissements	0,0	0,0	0,00		-500,00
Installations et matériel de bureau	0,0	0,0	0,00		-500,00
Immeuble			0,00		0,00
Dotation fonds renouvellement	0,0	0,0	0,00		0,00
(Charges et produites extraord.)	0,0	0,0	22 358,60		48 050,00
Charges exercices antérieurs			-641,40		-750,00
Produits exercices antérieurs			0,00		0,00
Subside SwissCurling Covid-19	0,0	0,0	0,00		0,00
Subside extraordinaire Ville de Lausanne	0,0	0,0	23 000,00		50 000,00
Pertes sur débiteurs	0,0	0,0	0,00		-1 200,00

Profits et pertes

	Budget	Budget	Comptes	Ecart comptes ex. précédent	Comptes
	2024/2025	2023/2024	2023/2024	Normal	2022/2023
	KCHF	KCHF	CHF	KCHF	CHF
<u>Recettes</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,00</u>		<u>97 462,90</u>
Cotisations et casiers	0,0	0,0	0,00		56 513,00
Publicité	0,0	0,0	0,00		3 000,00
Location pistes et initiations	0,0	0,0	0,00		34 110,00
Autres produits - Dons	0,0	0,0	0,00		3 839,90
Manifestations ALC - net	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>Dépenses</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>56 429,28</u>		<u>141 703,59</u>
Cotisations fédératives	0,0	0,0	100,00		11 024,40
Frais de locaux et installations	0,0	0,0	17 316,67		96 955,05
Frais de bureau et divers	0,0	0,0	12 732,51		21 092,29
Frais financiers	0,0	0,0	23 294,05		11 530,25
Impôts fonciers et directs	0,0	0,0	2 986,05		1 101,60
<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>-56 429,28</u>		<u>-44 240,69</u>
(Charges) Produits extraordinaires	0,0	0,0	22 358,60		48 050,00
<u>Excédent (recettes/dépenses)</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>-34 070,68</u>		<u>3 809,31</u>
Amortissements	0,0	0,0	0,00		-500,00
Dotations "Fonds de renouvellement"	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>Bénéfice (Déficit) exercice</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>	<u>-34 070,68</u>		<u>3 309,31</u>

Lausanne, 08,06,2024-V1

BILANS

BILANS modifiés selon décision Assemblée générale

	au 31.03.2023 CHF	au 31.03.2024 CHF
ACTIF		
Actifs circulants	65 668,36	13 352,49
Trésorerie disponible	63 066,96	13 352,49
Débiteurs	701,40	0,00
Débiteurs divers	0,00	0,00
Actifs transitoires et stocks	1 900,00	0,00
Actifs immobilisés	1 049 761,00	1 072 761,00
Trésorerie / Placement	0,00	0,00
Titres	501,00	501,00
Pierres	38 060,00	38 060,00
Matériels, mobiliers, informatique	700,00	700,00
Installations		
- Acquisitions	671 455,75	671 455,75
- Amortissements	-671 455,75	-671 455,75
- Réévaluation		
Immeuble	710 500,00	710 500,00
- Acquisitions/Réévaluation	1 503 257,30	1 503 257,30
- Amortissements	-792 757,30	-792 757,30
Nouvelle halle / Avance de frais d'études	300 000,00	323 000,00
Total de l'actif	1 115 429,36	1 086 113,49
PASSIF		
Dettes à court terme	100 235,70	114 590,51
Créanciers	13 135,70	28 870,51
Passifs transitoires	6 100,00	4 720,00
Prêts tiers	81 000,00	81 000,00
Dettes à long terme	805 000,00	795 000,00
Banque Cantonale Vaudoise prêt à terme	805 000,00	795 000,00
Provision	124 000,00	124 000,00
Renouvellement	124 000,00	124 000,00
Fonds propres	86 193,66	52 522,98
Parts sociales, fonds de soutien et divers	1 202 483,18	1 202 883,18
Découvert reporté	-1 119 598,83	-1 116 289,52
Résultat exercice (bénéfice/déficit)	3 309,31	-34 070,68
Réévaluation installation / immeuble		
Provision de Renouvellement		
Total du passif	1 115 429,36	1 086 113,49

À L'Assemblée générale ordinaire de
L'Association Lausannoise de Curling
du 26 juin 2024

Lausanne, le 23 juin 2024

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs de comptes de l'Association Lausannoise de Curling, désignés par votre dernière Assemblée générale ordinaire du 29 août 2023, nous avons vérifié les comptes annuels pour la période du 01.04.2023 au 31.03.2024.

Le contrôle a eu lieu le 23 juin 2024 et nos contrôles ont porté sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats.

Le bilan au 31.03.2024 présente un découvert de CHF 1'116'289.52 qui est couvert par CHF 1'202'883.18 (parts sociales et fonds de soutien) et le compte de résultat, un déficit de CHF 34'070.68.

Nous avons constaté que :

- Les comptes présentés concordent avec la comptabilité ;
- La comptabilité est tenue avec exactitude ;
- L'établissement du bilan et des résultats satisfait aux règles usuelles en la matière.

En conclusion de notre examen, nous vous recommandons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis, de remercier le trésorier et de donner décharge au comité pour les comptes de la saison 2023-2024.

Les contrôleurs :


Alain Sémoroz


Alain Amstutz



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU RESPONSABLE DES MDA DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2023-2024



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



Mesdames et Messieurs

Le groupe des MDA est reconnaissant et satisfait d'avoir trouvé de la glace à Morges pour la saison 2023/2024.

La saison a pu commencer le 3 octobre 2023 et s'est terminée à fin mars 2024. Nous avons pu réserver chaque semaine 2 pistes les mardis et jeudis matin.

Nous avons pu faire nos traditionnels tournois contre les vétérans de Genève (matches aller et retour à Genève), inscrire une équipe pour le tournoi vétérans organisé par Genève le 19 janvier, faire notre sortie à Gstaad le 30 janvier et participer à différents événements organisés par le club de Morges.

Ayant été très bien accueillis par le club de Morges et au vu de l'incertitude concernant la glace à Ouchy, nous avons pris la décision de poursuivre à Morges pour la saison 2024/2025.

Ayant reçu 10 démissions durant la saison 2023/2024, nous comptons entamer la saison 2024/2025 avec un effectif de 18 personnes, toutes membres à part entière du club de Morges (incluant la licence) et abandonnant notre lien avec le Mouvement des Aînés.

Philippe Prod'hom

Président du Groupe Curling MdA

Le 17.06.2024



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



 OUCHY 23

Nouvelle halle de curling



Provisoire



- 03.10.2023 Interpellation au Conseil communal
Refus du provisoire
Lettre au Syndic – pas de provisoire = mort du curling
- 10.11.2023 Rencontre avec le Syndic
Présentation des options pour du provisoire
Achat de matériel même si c'est plus cher

Provisoire



- 01.02.2024 Séance Mohr – Eberhard – ALC
M. Mohr a le mandat pour étudier le provisoire
- 07.02.2024 Séance Mohr – Hutin – Bertrand
Pas de provisoire dans un bâtiment pas aux normes
Etude sur la possibilité d'utiliser l'existant sans mise à l'enquête
N. Hutin accompagnera la ville pour le projet provisoire.

Provisoire



- 06.03.2024 Séance Mohr – Eberhard – ALC
point de situation (Eberhard insiste qu'on n'a pas de temps à perdre et qu'il faut « sauver le curling »)
- 14.06.2024 Séance Mohr – ALC
Chiffrage du provisoire en ajoutant les frais d'exploitation pour une saison

Provisoire



Chiffrage :

- CHF 623'000 Installations
- CHF 250'000 nos frais d'exploitation (y.c. iceman)
- CHF 100'000 nos recettes (cotisations-initiations-bar)
- CHF 200'000 remboursement des frais payés par ALC soit 2/3 de CHF323'000

Provisoire



- 14.06.2024 Tél. Moeschler – Pasche
- 24.06.2024 Lettre Ville de Lausanne (annexe)
- Mi-août 2024 rencontre Béatrice – Paul – Bertrand avec la Ville et le service des sports

Provisoire



Conclusion (non confirmée à ce jour)

Pas de curling pour la saison prochaine.

(Il aurait fallu commander les travaux et le matériel à mi-juin pour être dans les délais).

Provisoire



- Me Bérard a été informée.
Elle va appeler le Syndic et lui rappeler ses promesses
- Actions à entreprendre : ????
- Y aura-t-il du provisoire en 2025-2026 ???

Provisoire



- Questions ?
- Suggestions ?
- Nous espérons sincèrement que si les choses se passaient de cette façon, vous resterez membre du club à des conditions à définir.?

- 14.03.2024 Rencontre Ville – Real Stone – ALC/CCLO
Deux équations économiques vont être étudiées
(Ouchy ou Bussigny)
Reto suggère d'associer d'autres activités sportives
- 25.03.2024 Séance ALC-CCLO Béra-Reto-Sébastien-Bertrand
Elaboration d'un cahier des charges sur nos besoins
pour une halle « ailleurs »

Définitif



- 15.04.2024 Visite halle de Genève – Real Stone –ALC-CCLO
- 15.06.2024 Retour des « équations économiques » ???
- 02.07.2024 Rencontre Ville – Real Stone
Présentation des résultats des « équations..... » et décisions ?
- Mi-août Séance Béatrice – Paul – Bertrand avec la Ville.

Projet « Ouchy23 »



Avenir du projet ?

- Le Syndic a dit qu'il n'en voulait pas (10,11,2023)
- Qu'en est-il de notre relation contractuelle avec
- nos mandataires ?

Questions aujourd'hui sans réponse



1. Si on ne vend pas :
comment débloquer le projet ?

2. On vend mais la SNO ne vend pas ?
Que se passe-t-il? La Ville n'a qu'un lot PPE.
Retard dans le projet

Questions aujourd'hui sans réponse



3. Si la SNO vend, on vend aussi

Est-ce qu'on reste à Ouchy ou on va à Bussigny

La SNO n'est pas pressée, elle continue ses activités

4. Est-ce qu'il y aura du provisoire en 2025-2026 ?

Si oui, on reste à Ouchy aussi longtemps qu'il faudra

Le prix des installations ne sera pas plus bas

Le nombre de membres pourrait diminuer, donc recettes en baisse.

Questions aujourd'hui sans réponse



5. La presse

Pas n'importe comment.

Cela peut faire capoter le provisoire éventuel

S'allier (événement) avec Athlétissima

Pas en été, cela n'intéresse personne

Actions à entreprendre



Pour le provisoire et le définitif :

- Comité de crise (finance – droit – politique)
- Discussion - négociation
- Politique
- Presse

- Sinon il n'y a plus qu'à faire le permis « bateau ».....